

Où sont passés les 650 millions d'euros prélevés sur les retraites ?

Au premier jour de l'examen à l'Assemblée Nationale en séance publique du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2015, le collectif de l'Aide à Domicile lance une grande campagne de mobilisation pour que les fonds de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie), soit 650 millions prélevés sur les retraites, soient enfin alloués à l'accompagnement des personnes âgées.



COLLECTIF UTILISEZ LES 650 MILLIONS D'EUROS PRÉLEVÉS SUR NOS RETRAITES POUR SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGÉES

Et vous M. Hollande, qui s'occupera de vous ?

La campagne du Collectif de l'Aide à Domicile met en scène le Président de la République, le Premier Ministre et la Ministre des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes vieillis, et les questionne : « Et vous M. Hollande, qui s'occupera de vous ? »

L'objectif : alerter sur le détournement de la CASA depuis 2013 et réclamer que les 650 millions d'euros prélevés cette année sur les retraites imposables soient enfin alloués à l'accompagnement des personnes âgées.

L'aide à l'autonomie est un «serpent de mer» examiné par les gouvernements successifs, sans résultat concret jusqu'à présent. Et pourtant il y a urgence à réformer le financement de l'aide à domicile aujourd'hui en grande difficulté.

Au-delà des difficultés de ce secteur en crise depuis 2009, il s'agit d'un véritable enjeu de société pour la population française dont l'attente principale est de bien vieillir à domicile, malgré le besoin d'aide à l'autonomie, grâce à un accompagnement de qualité soutenu par la Solidarité nationale.

Cette campagne de mobilisation est menée par 9 organisations du collectif de l'Aide à Domicile : ADESSADOMICILE, ADMR, AD-PA, FNAAFP/CSF, FNADEPA, FNAQPA, GENERATIONS MUTUALISTES, UNA, UNIOPSS.



Ensemble elles interviennent auprès de 2 millions de bénéficiaires et emploient plus de 220.000 salariés.

L'ensemble de ces organisations et des professionnels de l'Aide à Domicile se sont rassemblées aujourd'hui face à l'Assemblée Nationale pour alerter les élus et donner le départ de cette campagne de mobilisation.

Contact presse:

Sophie Nunziati - contact@collectifaideadomicile.fr -

01 77 35 18 52 - 06 07 12 12 77

Le Collectif de l'Aide à Domicile

Regroupant des organismes à but non lucratif intervenant auprès des personnes âgées, en situation de handicap, ainsi que des familles, ce Collectif s'est créé à l'occasion de la table-ronde sur le financement de l'aide à domicile du 22 décembre 2009. Il a pour objet de porter les problématiques et les positions de leurs adhérents (structures d'aide à domicile, organismes mutualistes, associations représentatives des bénéficiaires), en menant à la fois des actions de sensibilisation et en s'inscrivant comme force de propositions.

Cette campagne de mobilisation est menée par 9 organisations du collectif de l'Aide à Domicile : ADESSA DOMICILE, ADMR, AD-PA, FNAAFP/CSF, FNAD EPA, FNAQPA, GENERATIONS MUTUALISTES, UNA, UNIOPSS.